

# Pour une défense civile non-violente

Texte élaboré par le groupe de travail DCNV du MAN



La militarisation croissante de l'Europe, principalement par suite de l'agression russe de l'Ukraine en février 2022, est selon nous une réponse inadéquate aux impératifs bien réels de sécurité de nos nations. La France, qui a considérablement augmenté ses dépenses militaires, contribue à sa mesure à la course mondiale aux armements, facteur d'instabilité, de tensions et de menaces pour l'avenir de la planète. Elle illustre un engrenage et une logique de rapport de force militaire au détriment de l'État de droit avec des risques de plus en plus importants pour les populations civiles, également pour leurs droits et leurs libertés.

Par ailleurs, les forces de défense conventionnelle des pays de l'Europe sont très supérieures à celles de la Russie<sup>1</sup>, et largement en mesure de dissuader Poutine de toute velléité d'agression des Pays baltes ou de la Pologne. Leur coût pourrait baisser considérablement et leur efficacité augmenter si elles étaient harmonisées. Même si nous ne cautionnons pas ces systèmes de défense, ils existent et sont en l'état un moindre mal par rapport à la dissuasion nucléaire.

Cette dernière, particulièrement dangereuse et risquée, est également illégale, antidémocratique, démobilisatrice, immorale, ruineuse, et surtout inefficace<sup>2</sup>. La dissuasion nucléaire fait prendre aux États qui en jouent le risque d'une destruction mutuelle assurée (*mutual assured destruction* ou MAD, c'est-à-dire "fou"). Nous rappelons que le Mouvement pour une Alternative Non-violente soutient toutes les luttes pour le désarmement, notamment le désarmement nucléaire et est favorable à l'adhésion de la France au Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN).

Toutefois, la paix ne peut reposer uniquement sur les initiatives de désarmement. Il n'y a pas de paix sans justice. La paix doit se construire sur des bases solides et durables. Il faut donc assurer une régulation des tensions et conflits entre les intérêts des pays, et assurer par des moyens appropriés la sécurité des peuples contre les diverses menaces qui les guettent. Outre les initiatives nécessaires de désescalade militaire, il convient donc de repenser fondamentalement les questions de défense et de sécurité. À commencer par notre pays.

## Démilitariser la défense

La défense nationale française repose essentiellement sur les militaires de carrière (armée de Terre, de l'Air et Marine) et sur la technologie militaire. Nous récusons cette conception techniciste et militariste de la défense. Depuis des décennies, la priorité donnée à la dissuasion nucléaire et aux systèmes d'armes toujours plus sophistiqués a contribué à déresponsabiliser les citoyens au sujet de leur défense. Les civils n'ont d'ailleurs qu'une place tout à fait marginale dans la défense globale de la nation. Il s'agit de la protection civile, c'est-à-dire du soutien aux populations victimes de catastrophes ; quelques milliers de civils sont présents pour cela au sein des effectifs de la défense militaire.

Les civils - l'immense majorité de la population - ont pourtant un rôle essentiel à jouer dans la défense de la démocratie. Celle-ci ne se résume pas à la défense du territoire. Tout organisme vivant, végétal, animal ou humain développe naturellement ses propres moyens de défense ; c'est pourquoi les moyens que le corps social utilise en temps de paix

<sup>1</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Forces\\_armées\\_des\\_États\\_de\\_l'UE](https://fr.wikipedia.org/wiki/Forces_armées_des_États_de_l'UE). § Poids dans le monde des armées des États de l'UE

<sup>2</sup> Onze exemples d'échec de la dissuasion nucléaire sur le diaporama "Les sept vices de la dissuasion nucléaire" : <https://www.irnc.org/IRNC/Diaporamas/358>

doivent être développés et mis en œuvre à plus forte raison en temps de crise. La défense de la démocratie doit reposer sur les acteurs et les institutions de la démocratie. Au lieu de *militariser les civils*, il convient donc de *civiliser la défense*.

## **Que défendre ?**

Ce que nous devons défendre ne se limite pas au territoire national. En outre, en cas d'échec de la dissuasion, que celle-ci soit nucléaire, militaire conventionnelle ou civile, l'invasion éventuelle du pays par les troupes d'un État agresseur ne signifie pas la défaite, mais doit marquer la continuité des résistances non-violentes de la société civile contre l'agresseur afin de l'empêcher d'atteindre ses objectifs idéologiques, politiques et économiques. Il s'agit donc de rendre la société « insaisissable » par un agresseur ou un dictateur : inexploitable économiquement, ingouvernable politiquement, "insoumettable" psychologiquement. Et la priorité est d'anticiper les tentatives d'agressions par une politique de prévention des conflits efficiente et collective.

Engagé dans les luttes politiques, sociales et écologiques, notre mouvement s'investit pour transformer durablement la société par l'esprit et par les méthodes d'action de la non-violence politique. Le projet de société qui inspire cette approche conjugue démocratie participative, justice sociale, écologie, citoyenneté, solidarité et résolution non-violente des conflits.

Ainsi, ce que nous avons aussi à défendre, ce sont des valeurs éthiques et civiques, c'est un projet de société démocratique, solidaire et écologique. La liberté, l'égalité et la fraternité, ainsi que les institutions civiles et politiques qui les incarnent, sont aujourd'hui déjà menacées, remises en cause, dévoyées, parfois trahies. Cette société reste toujours à construire et à défendre en permanence, par les luttes et les résistances non-violentes. Les questions de défense et de sécurité méritent d'être prises en compte par l'ensemble de la population, tout en étant pensées dans le temps long - d'où le rôle important de l'éducation et de la culture.

## **Quelles menaces ?**

La réflexion sur l'identification des menaces et les réponses à leur apporter est essentielle pour définir un modèle de défense globale non-violente. Les menaces qui pèsent sur notre pays et notre société sont multiples, diversifiées, *internes* et *externes* :

- *menaces idéologiques et culturelles* : idéologies xénophobes, racistes, nationalistes, anti-démocratiques, religieuses intégristes qui alimentent des discours de haine, d'exclusion et de rejet de certaines catégories de la population ; instrumentalisation des médias et des réseaux sociaux qui défient la démocratie par le complotisme et l'obscurantisme.

- *menaces économiques, sociales et politiques* : inégalités criantes en France et surtout dans le monde, susceptibles de provoquer des révoltes et des soulèvements ; montée électorale de l'extrême droite qui pourrait aboutir un jour à l'instauration d'un régime ultra-autoritaire, voire fasciste ; tensions sociales non régulées – violences urbaines dans les "quartiers sensibles" ou hors de ces quartiers, grande criminalité, trafic et consommation de stupéfiants, etc. – accentuant le désir d'un régime "d'ordre" ; menaces de crise économique ou monétaire internationale, comme en 1929 ou en 2008.

- *menaces environnementales*, déjà présentes par le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité, la pollution des sols, de l'air, de l'eau douce et de la mer, mais potentiellement les risques d'accidents nucléaires civils et militaires, d'explosions et de pollutions chimiques, avec des impacts environnementaux, économiques et sociaux importants.

- *menaces contre la sécurité nationale* : agressions militaires et terrorisme, mais aussi cyberattaques, désinformation, narcotrafic international, menaces sanitaires, risques de ruptures d'approvisionnement alimentaire ou énergétique, etc.

Ces menaces existantes ou potentielles présentent un danger pour le fonctionnement pacifié de la société, la cohésion sociale, le vivre ensemble, les valeurs républicaines et les institutions démocratiques. Les menaces contre la sécurité nationale doivent, bien sûr, être prises en compte, mais à leur juste mesure, et non plus de façon exclusive ou prioritaire par rapport aux autres, comme c'est le cas actuellement par la classe politique et l'institution militaire.

### **Quelles réponses aux menaces ?**

Chacune des menaces énoncées ci-dessus appelle des réponses spécifiques. Exemples :

- Menaces idéologiques : lutte contre les idéologies de haine et d'exclusion à l'école, dans les médias, les fédérations sportives ; éducation à la citoyenneté, à la laïcité, à l'interculturalité, à l'interconvictionnalité, formation à l'esprit critique et à la résolution non violente des conflits, etc.

- Inégalités : en France, lutte contre les inégalités à l'école, par l'éducation populaire, le syndicalisme, la fiscalité, l'insertion par l'activité économique, etc. ; travail sur les racines de la grande pauvreté, par exemple la maltraitance institutionnelle, les difficultés d'accès aux droits, etc. Dans le monde, régulation du libéralisme, lutte contre les paradis fiscaux et la corruption, l'accaparement des sols, de l'eau, le brevetage du vivant, mise en œuvre déterminée des Objectifs du Développement Durable.

- Justice dans le commerce international ; aide au développement durable, à l'altercroissance ; soutien aux organisations démocratiques dans les dictatures et dans les "démocraties" ; soutien aux régimes et aux avancées démocratiques partout dans le monde ; intervention civile de paix entre belligérants dans ou entre les pays en guerre à la demande d'organisations internationales ou intergouvernementales ; etc.

- Menaces environnementales : développement de l'agriculture biologique, des transports en commun, des pistes cyclables et du covoiturage, de l'isolation thermique des bâtiments, taxes sur le kérosène, permaéconomie, priorité aux matériaux biosourcés, recyclage des déchets ; développement de la prévention et des alternatives écologiques dans l'industrie, les transports, la distribution, etc.

- Accidents nucléaires et chimiques : énergies alternatives pour sortir peu à peu de l'énergie nucléaire, renonciation aux armes nucléaires, développement des alternatives à la pétrochimie, etc.

- Ruptures d'approvisionnement alimentaire ou énergétique : décentralisation et souveraineté alimentaires ; sortie de l'énergie nucléaire, dont la production est très centralisée et dont les sites sont particulièrement vulnérables en cas de conflit<sup>3</sup> ; développement des énergies renouvelables, propres et décentralisées : solaire, éolienne, marémotrice, géothermique, etc.

- Cyberattaques, désinformation, infox : renforcement de la politique nationale et européenne de protection contre les cyberattaques ; éducation à la citoyenneté dans le monde numérique ; législation française et européenne encadrant mieux les médias ; développement des réseaux citoyens d'information et de formation indépendants.

- Tensions sociales non régulées, violences urbaines : prévention dans les quartiers sensibles ; "thérapie sociale" impliquant les communes, la police de proximité, la Justice, les services sociaux, les associations de quartier, les commerçants, aide à la parentalité, etc.

<sup>3</sup> Cf. l'exemple de la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporijjia, bombardée et sous contrôle russe depuis 2022.

- Terrorisme : mobilisation de la société civile en complément à l'action des pouvoirs publics, renforcement de la coopération européenne et internationale ; etc.

On le voit, la lutte contre toutes ces menaces diversifiées est à la fois l'affaire de la société civile et des autorités publiques ; mais quand les pouvoirs publics sont défaillants, les citoyens peuvent et doivent mener les luttes non-violentes contre l'inaction des gouvernants ou contre des projets contraires aux valeurs de la démocratie et de l'État de droit, en vue de les contraindre à viser le bien commun.

### **La défense civile non-violente**

Face à ces menaces diversifiées, il apparaît que la défense militaire classique n'est plus appropriée, si tant est qu'elle l'ait été dans le passé. C'est pourquoi nous plaçons pour un modèle de défense qui articule **les luttes non-violentes** pour résister à toutes les idéologies anti-démocratiques, les structures de domination existantes, les violations des droits et de la dignité de la personne humaine, les atteintes à l'environnement et au vivant, **et la résistance civile** face à un pouvoir ultra-autoritaire, un coup d'État ou une agression militaire extérieure. Au lieu qu'elle soit assurée par un seul individu, le chef de l'État presse-bouton-nucléaire, ou par les militaires, corps de spécialistes d'une tranche d'âge limitée et en bonne santé physique, la défense devient alors l'affaire de toute la population, femmes et hommes, quels que soient leur âge et leur aptitude physique.

L'articulation des deux notions, *luttes non-violentes sociétales* et *résistance civile*, assumée par la société civile pour les premières, et si possible préparée et coordonnée par les institutions publiques légitimes pour la seconde, constitue la matrice d'un système global de défense apte à assurer la sécurité des habitants.

La défense civile non-violente a ainsi pour objectif de faire face à toutes les menaces *existantes* ou *à venir*, idéologiques, politiques, environnementales ou liées à la sécurité nationale, tant sur le plan intérieur qu'extérieur. C'est pourquoi elle comprend deux volets : un volet *luttes non-violentes* et un volet *résistance civile*, les deux étant complémentaires et s'inscrivant dans une continuité. La défense civile non-violente supprime ainsi la frontière entre temps de « paix » et temps de « guerre » puisqu'elle est active dès aujourd'hui pour faire face aux menaces existantes et sera encore active demain si d'autres dangers survenaient, notamment militaires ou politiques.

Sur le plan des moyens, la défense civile non-violente est une stratégie de résistance collective qui repose sur la mobilisation populaire par les moyens de la non-coopération (manifestation, grève, boycott...), la désobéissance civile (refus d'obéissance aux ordres injustes ou illégitimes, blocage, sabotage non meurtrier...), la solidarité civique et sociale et le pouvoir des citoyens organisés.

### **Préparer et organiser une défense civile non-violente**

Les *luttes non-violentes* pour construire une société plus juste, plus solidaire et plus écologique sont aussi dans les faits une préparation à la *résistance civile* qui devra se mettre en place si survenait une menace existentielle sur cette société. Autrement dit, l'esprit et les méthodes de la défense civile non-violente s'inscrivent déjà dans le cadre et dans la suite des luttes sociétales et écologiques d'aujourd'hui. Toutes ces résistances actuelles sont déjà la mise en œuvre, de façon localisée, sectorielle et limitée, d'une défense civile non-violente plus générale de la société.

Le concept de défense civile non-violente offre la possibilité de rendre plus concrète la problématique de la défense qui ne se limite plus à une mise en œuvre de moyens armés ou/et non-violents face à une agression militaire extérieure ou un coup d'État. Elle permet

de visualiser dès aujourd'hui que les méthodes de l'action non-violente susceptibles d'être mises en œuvre en cas de régime fasciste, de coup d'État, ou de menace sur la démocratie, l'information, la souveraineté alimentaire et énergétique, etc., sont déjà en place, fonctionnent et sont efficaces.

Chaque citoyenne, chaque citoyen est un acteur réel ou potentiel de la défense non-violente quels que soient son âge, son champ d'activité, son aptitude physique. Sa responsabilité est d'agir, ici et maintenant, pour transformer la société *et* la défendre face à toutes les menaces existantes ou à venir. De fait, et dans la perspective que les pouvoirs publics préparent et organisent un jour la défense globale de la société démocratique par les moyens de la non-violence, ce qui n'est sans doute ni pour demain ni pour après-demain, la population peut dès maintenant s'organiser en **réseaux de résistance civique et sociale**. C'est la population qui prend en main sa défense et la défense de la société, déjà en proie à des menaces bien réelles. C'est ainsi que la défense civile non-violente est réellement une « défense démocratique de la démocratie ».

Un tel dispositif de défense doit être suffisamment robuste pour avoir un effet dissuasif envers tout agresseur ou dictateur potentiel, c'est-à-dire lui faire comprendre que les coûts de son agression seraient supérieurs aux gains qu'il peut en espérer : nous pourrions alors parler de « dissuasion civile ».<sup>4</sup>

### **Pour une sécurité européenne commune**

La réflexion sur la défense nationale ne doit pas occulter le fait que les mêmes analyses et les mêmes préoccupations prévalent pour les autres pays d'Europe (et du monde) confrontés aux mêmes menaces idéologiques et climatiques, à des régimes autoritaires et des menaces militaires, notamment depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022.

Nous invitons les militants de la non-violence et de la résolution non-violente des conflits en Europe à réfléchir ensemble aux meilleures stratégies possibles pour lutter pour la dénucléarisation du continent européen, et pour promouvoir des formes de défense non agressives. Certes, à l'échelle de l'Europe, la menace politique et militaire russe doit être prise en compte, mais elle n'est pas exclusive des autres menaces déjà présentes qui hypothèquent l'avenir d'une Europe démocratique, sociale et pacifique. Dans cette perspective, l'ouverture du chantier de construction d'une défense non-violente telle que nous la définissons s'avère une priorité de premier rang : elle constitue une contribution aussi urgente que nécessaire à la mise en place d'une sécurité européenne commune.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, nos ancêtres ont construit des institutions pour bâtir la paix : l'ONU et ses agences, le Conseil de l'Europe, et plus tard l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Ces institutions qui ont souvent échoué à prévenir et réguler pacifiquement les conflits ont besoin d'être réformées et consolidées. L'Europe a été construite pour la paix. C'est pourquoi elle ne doit pas devenir un bloc militaire comme les autres. Elle a vocation à mettre en place d'autres modes de résolution des conflits et à être motrice de la construction d'un monde plus juste et plus pacifique.

---

<sup>4</sup> *La dissuasion civile* était le titre de l'ouvrage rédigé en 1985 par C. Mellon, J.-M. Muller et J. Sémelin sur une commande de Charles Hernu, ministre de la Défense (éd. FEDN, épuisé, <https://www.irnc.org/IRNC/Textes/3103>)